



Communiqué de Presse

Froyennes, le 13 août

Ipalle s'invite à nouveau chez vous à la mi-août!

Malgré l'annulation forcée des séances d'information sur le compostage à domicile prévues entre mars et juin, IPALLE continue de soutenir et d'accompagner ses citoyens dans leur démarche de compostage à domicile en leur offrant la possibilité de suivre des séances d'information en ligne (webinars).

Les citoyens désireux de composter sont au rendez-vous ! Après celle de mai-juin, IPALLE réitère l'expérience en reprogrammant plusieurs séances d'information virtuelles ! Dès maintenant et jusque le mois d'octobre, depuis chez vous et en une heure à peine, apprenez les bases du compostage afin de vous lancer dans la pratique en toute sérénité.

Le compostage : allié de la démarche « zéro déchet » !

Les thématiques environnementales sont actuellement au cœur des préoccupations citoyennes, en témoignent les multiples actions autour du « zéro déchet ».

Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre : les « 5R » de cette démarche préventive sont autant d'actions qui permettent de réduire fortement sa production de déchets et donc son impact environnemental.

Le compostage à domicile, en « rendant à la terre » les déchets organiques, est la pratique la plus facile et rapide à mettre en place, tout en ayant le plus grand impact sur la réduction du volume du sac poubelle en l'allégeant de 30 à 40% de son contenu. Composter ses déchets de jardin chez soi évite également les trajets au recyparc ou au point d'apport volontaire. Sans compter que l'amendement de qualité récolté après compostage nourrit les sols ou les diverses plantations en bacs. L'occasion rêvée de passer encore plus de temps dans son jardin en attendant le retour de l'automne.

Le compostage vous intéresse ? Nous sommes là pour vous aider !

IPALLE propose aux citoyens de ses 30 communes membres des séances d'informations virtuelles gratuites afin d'apprendre à gérer les déchets organiques de manière autonome et économique. En partenariat avec les guides composteurs de la région, laissez-nous vous accompagner ! Ensemble, nous aborderons notamment l'installation des différents systèmes à composter, le démarrage du compost, les matières compostables ou non, l'utilisation finale du compost...



Communiqué de Presse

Comment participer ?

Rendez-vous sur www.ipalle.be. Les inscriptions se font uniquement en ligne. Un large choix de plages horaires vous est proposé.

Je passe à l'action et je choisis mon matériel !

Les personnes ayant suivi l'une des séances gratuites en ligne peuvent acquérir, si elles le désirent et sans obligation, un système à composter à prix réduit, à retirer sur rendez-vous lors d'une journée de distribution organisée par IPALLE. Un large choix de lieux et de dates pour les distributions des systèmes à composter est proposé après participation.

Deux systèmes sont proposés à la vente :

Le FÛT : 280 L

Dimensions : H 75 cm x L 80 cm

OUI Déchets organiques ménagers

NON Tonte de pelouse—déchets de jardin

Tarif : 20 € (incluant tige aératrice)



Le SILO : 1 m³

Dimensions : 100 cm x 100 cm

OUI Déchets organiques ménagers

OUI Tonte de pelouse—déchets de jardin

Possibilité d'acquisition d'extensions

Tarif : 55 €





Communiqué de Presse

INFOS PRATIQUES

Ces conditions d'achat préférentielles s'appliquent uniquement aux personnes ayant suivi une séance d'information.

Les personnes souhaitant se procurer **un autre système à composter** de leur choix, reçoivent un remboursement de 20€ (sur achat minimum 40 €), sur présentation de la facture datée de 2020.

Un seul système à composter ou un seul remboursement de 20 € est octroyé par adresse postale.

Les participants s'engagent à utiliser leur système à composter sur le territoire de la zone d'IPALLE et sont invités à accepter les conditions d'utilisation lors de leur inscription en ligne.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE et informations disponibles :

Sur le site Internet d'IPALLE

<https://www.ipalle.be/seance-info-compost-en-ligne/>